



L'association Le P'tit Monde des Pit'chounes organise sa Grande Braderie annuelle

Le **Samedi 25 avril 2026** ouvert au public à 8h00 jusqu'à 18h30.

La manifestation aura lieu salle du centre socio culturel à 89330 Saint Julien du Sault

oo

INFORMATIONS-REGLEMENT ET BULLETIN D'INSCRIPTION

- Accueil des exposants en intérieur à partir de **6h** du matin. Les exposants extérieurs seront accueillis à partir de 6h45. Les exposants doivent respecter les horaires d'arrivée.
- Les visiteurs « chineurs » pourront rentrer sur le lieu de vente à partir de **8h00**.
- La manifestation Grande Braderie est réservée aux professionnels brocanteurs et aux particuliers suivant la réglementation en vigueur. ***Les particuliers devront déclarer sur l'honneur ne pas avoir participé à deux autres manifestations dans l'année civile (Article R321.9 du code pénal) et ne vendre à cette occasion que des objets usagés. La vente de biens neufs n'est pas autorisée.***
- La vente d'animaux est interdite.
- Le jour de ce déballage et afin de remplir le cahier d'enregistrement (contrôle des services de la Préfecture de Police), les exposants particuliers devront être munis d'une pièce d'identité. Les professionnels seront munis de leur carte professionnelle, leur N° de RC (ou leur extrait KBis).
- Les exposants devront obligatoirement respecter l'emplacement qui leur sera attribué. Des numéros leur seront indiqués dès leur arrivée sur les lieux.
- **Tarif de l'emplacement :**
Intérieur : 5€ table de 2m20 en intérieur – 4€50 la table de 1m83 (chaises ou banc fournis)
Extérieur : 2€ le mètre linéaire (sans tables ni chaises fournies)
- Une boisson chaude de bienvenue est offerte aux exposants.
- Le stationnement du véhicule de l'exposant sera hors zone d'exposition. Sauf accord de l'organisateur. Il convient obligatoirement de respecter le choix fait par l'organisateur pour garer son véhicule. Quelques jours avant la braderie un mail de l'organisateur sera envoyé avec un plan indiquant le lieu de stationnement.
- L'étiquetage des objets et marchandises exposés est **Obligatoire selon la réglementation en vigueur**.
- **Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation de l'exposant. En cas d'annulation par l'organisateur le règlement sera restitué à l'exposant.**
- En aucun cas l'**Association Le P'tit Monde des Pit'chounes** ne peut être tenue pour responsable en cas de vol, de chapardage, de perte, de casse ou d'autres dégradations sur les stands ou dans le périmètre de la manifestation et des stationnements.
- Les exposants sont civilement responsables vis-à-vis des tiers pour tout accident, dommage ou perte, qu'eux ou/et leur étal pourraient causer.
L'Association Le P'tit Monde des Pit'chounes n'encourt aucune responsabilité quant aux préjudices, de quelques natures qu'ils soient, que l'exposant pourrait subir suite à la dégradation volontaire ou non du matériel placé sur la voie publique ou ceux qui seraient occasionnés à des tiers par un exposant.
- Les exposants devront évacuer tous déchets, cartons, invendus...et s'assurer de la propreté de leur emplacement avant leur départ.
- La « Buvette / Restauration » est organisée exclusivement par l'organisateur.
- Quel que soit la météo, aucun remboursement d'emplacement ne sera effectué.
- Les places et/ou tables réservées et non occupées à 7h45 seront réattribuées, sans aucun recours aussi bien en intérieur qu'à l'extérieur.

Pour participer à cette manifestation, merci de compléter le Bulletin d'Inscription ainsi que l'Attestation et bien vouloir les retourner avec votre Paiement (encaissement après la manifestation) à l'ordre de l'association Le P'tit Monde des Pit'chounes :

Le P'tit Monde des Pit'chounes : 2, rue Jean d'Avy 89330 Saint Julien du Sault

Association Le P'tit Monde des Pit'chounes
Grande Braderie

Du.....

Attestation-Inscription Personne Morale

Je soussigné (e),

Nom : Prénom :

Représentant la Société/Association/, (Raison Sociale) :

N° du registre du commerce/des métiers :

Dont le siège est au (adresse) :

Ayant la fonction de : *dans la personne morale.*

Adresse du représentant :

CP : Ville :

Téléphone : /.... /.... /....

Adresse mail :

Intérieur :

Nombre de tables de 2m20 : x 5€ soit au total de :€

Nombre de tables de 1m83 : x 4€50 soit au total de :€

Nombre de chaises souhaitées (mise à disposition gratuite) :

Extérieur :

Emplacement extérieur :ml x 2€50 soit au total de :€

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le : **Par :**

Déclare sur l'honneur :

- Être soumis (e) au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.

- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Je certifie avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Fait à, le.....

SIGNATURE suivie de la mention « lu et approuvé »

Attestation à retourner accompagnée de son règlement pour être validée au :

Association Le P'tit Monde des Pit'chounes, 2, rue Jean d'Avy 89330 Saint Julien du Sault

E-mail : leptitmondedespitchounes@gmail.com Tél : 06.59.17.14.04

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre du Maire de la Commune d'organisation.